TROUVER UN CHEZ-SOI : LA SÉCURITÉ DU LOGEMENT ET LES IMMIGRANTS EN ALBERTA

Jim Gurnett (Alberta NDP caucus)

Home sweet home.
Be it ever so humble, there's no place like home.
Home is where the heart is.
Home shelters the body and comforts the soul.
All up and down de whole creation sadly I roam,
still longing for de old folks at home.
Keep the home fires burning, while your hearts are yearning.
Lead, kindly Light,... the night is dark,
and I am far from home.
Home is where you hang your hat.
Home is home.

L'une des plus puissantes images dans la vie, c'est le chez-soi. Poètes, théologiens, comédiens ou publicitaires se sont tous appuyés sur ses riches connotations pour communiquer.

L'étymologie même du mot *home* en anglais (foyer ou chez soi) est éloquente. Au fil des siècles, de nombreuses cultures se sont donné pour obligation sociale d'être accueillants, mais aussi de respecter l'honneur et l'intégrité de leur groupe. Or, dans les temps anciens, comme il n'y avait ni hôtel ni auberge, l'étranger se trouvant loin de chez lui était généralement invité à passer la nuit chez quelqu'un. Cependant, cette hospitalité pouvait avoir un prix : la personne hébergée pouvait être identifiée comme responsable d'une blessure subie par un membre du clan qui l'accueille, s'attirant ainsi la vengeance. Il était sage alors de se reposer tout en demeurant alerte, peut-être assis et somnolant contre le mur, mais en tenant toujours fermement son gourdin au cas où il faudrait soudainement se défendre. Ainsi, avec l'évolution du langage, l'image pour représenter le « chez-soi » était celle d'un endroit sûr où s'étendre. Ce n'est que chez soi que l'on pouvait baisser ses gardes et s'étendre au sol pour dormir profondément et sans souci.

Dans le cas des immigrants, la signification du chez-soi a souvent beaucoup plus de force et de complexité que pour ceux qui n'ont jamais quitté leur foyer ou cherché une nouvelle demeure dans des circonstances aussi dramatiques que celles vécues par les immigrants.

Or, lorsque les nouveaux arrivants entrent au Canada, qu'il s'agisse d'immigrants volontaires qui, après une recherche rigoureuse, ont travaillé pendant des années pour y venir, ou qu'il s'agisse de réfugiés qui n'ont jamais entendu parler du Canada et qui n'en connaissent rien, il existe des problèmes complexes associés au chez-soi qui font partie de leurs expériences, des problèmes liés à la perte et à la découverte. Le lieu que l'on peut appeler « chez-soi » se veut l'élément central de l'expérience d'établissement et d'intégration que connaîtront les immigrants.

De nos jours, les immigrants arrivent dans un contexte bien différent sur le plan du logement qu'à toute autre époque depuis la Deuxième Guerre mondiale. Après que le Canada a financé avec succès la construction de dizaines de milliers de logements sociaux année après année pendant des décennies, au début des années 1990, les gouvernements fédéral et de l'Alberta ont déterminé que des compressions considérables dans les programmes sociaux, y compris le logement, aideraient à mettre fin aux déficits. En quelques années, les sans-abri dans les villes du pays se comptaient par centaines et par milliers. Il ne s'agissait pas du petit nombre de sans abri qui ont depuis longtemps recours aux refuges d'urgence dans les centres urbains des grandes villes — des gens, généralement des adultes célibataires, qui souffrent souvent de problèmes interreliés de toxicomanie, de maladie mentale, d'ETCAF et de lacunes sur le plan de la scolarité ou des compétences professionnelles. Il s'agissait de nouvelles populations de femmes et d'enfants, d'aînés, de jeunes et de victimes de violence. À Edmonton, un premier recensement réalisé en 1999 a permis de relever plus de 900 sans abri, ce qui en a étonné plus d'un. Avec le recensement de 2008, on avait dénombré plus de 3 000 sans abri et les gens percevaient déjà les sans-abri comme une partie intégrante du tableau de la vie urbaine au Canada[1].

Même l'établissement, à Edmonton, à l'été 2007, d'un « village de tentes » de plus de 200 résidents sur un

terrain vacant, voisin du poste de police, n'a provoqué aucune réaction publique importante. Les gouvernements ont attendu silencieusement et, au cours des derniers jours de l'été, ont expulsé les quelques derniers résidents et ont clôturé le terrain afin que personne ne puisse l'utiliser de nouveau. On semblait accepter que la plupart de ceux qui y avaient vécu n'avaient toujours pas de logement convenable et vivaient éparpillés dans les ruelles et les parcs publics[2], dans des lieux isolés et dangereux ; au moins, il n'y avait pas d'emplacement gênant où les médias pouvaient venir constater la situation trop facilement.

La nouvelle population de sans-abri était largement composée de gens qui avaient déjà eu accès à des logements sociaux par le passé ; mais comme aucun nouveau logement n'était construit et que les anciens logements disparaissaient du marché, les listes d'attentes se sont rapidement allongées et il fallait désormais des années avant d'obtenir un logement. Comme parallèlement on a sabré les programmes de soutien du revenu, les loyers sont devenus hors de prix pour ces mêmes personnes. Les loyers ont continué de grimper au fur et à mesure que les communautés de l'Alberta attiraient de plus en plus de personnes d'autres régions du Canada et que la richesse du secteur de l'énergie lassait croire qu'il y avait suffisamment de gens en mesure de payer les loyers demandés. Le gouvernement provincial a refusé d'adopter des directives et des programmes de gel des loyers, donc les moins bien nantis se voyaient offrir de moins en moins de choix. Ces dernières années, les statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour Edmonton indiquent qu'il n'y a pratiquement aucun logement disponible dans le segment de marché de bas de gamme. Des milliers de logements auparavant à prix modique ont été convertis en appartements en copropriété et le peu de financement qui est réapparu dans les budgets fédéral et provincial n'a pas permis de stopper la croissance de la pénurie, encore moins de contribuer à sa réduction.

Beaucoup s'est dit sur le sujet et les comités et groupes d'étude ont rédigé des rapports dans lesquels les mêmes recommandations étaient répétées, d'une fois à l'autre[3].

Dans ce contexte, les immigrants ont été particulièrement touchés. Le taux de pauvreté de ceux qui en sont à leurs premières années au Canada est beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble de la population. La recherche réalisée par Rick Enns au printemps et à l'été 2007 à Edmonton a permis de recueillir de l'information auprès d'environ 200 immigrants et de constater que plus de 70 % d'entre eux avaient un loyer qui représentait plus de 30 % de leurs revenus bruts[4] et plus de 30 % de ce groupe consacraient plus de la moitié de leur revenu familial à leur logement[5]. Ces statistiques sont d'autant plus inquiétantes, car la recherche indique que leur revenu moyen mensuel s'élevait à 1 580 $.

La voix des immigrants révèle clairement combien pèse l'insécurité liée au logement et combien elle aggrave les autres difficultés auxquelles ils font face. Une personne décrit les difficultés rencontrées lorsque des travaux d'entretien sont nécessaires : « [Traduction] *L'état des bâtiments n'est pas adéquat. On voit parfois de l'eau s'infiltrer par le toit et la machine à laver ne fonctionne pas... comment pouvons-nous faire ce que nous devons faire ? Chez moi, il y avait une fuite. J'en ai informé le gérant de l'immeuble qui est venu et m'a dit : « ce n'est pas une fuite ». J'ai dit : « vous voyez, il y a de l'eau »... ensuite, nous avons attendu près de trois semaines pour qu'il vienne effectuer les réparations.* » Un autre explique un problème survenu parce qu'il ne connaissait pas suffisamment l'anglais ou qu'il n'était pas assez familier avec d'autres questions culturelles au Canada : « Je pensais 30 jours en février et j'ai fait un chèque de février... *je pensais, trente jours, le 30 février c'est le 2 mars. Le gérant m'a écrit une amende de 50 dollars.* »

Les gestes posés par les propriétaires peuvent entraîner de graves problèmes pour les gens qui sont déjà aux prises avec des difficultés financières. Il n'est pas rare que l'on entende des histoires comme celle-ci : « L'autre gars, il vient de trouver une maison... un appartement au centre-ville. Ils lui ont dit qu'il devait payer environ neuf cents quelques dollars et que le dépôt est de sept cents. Mais il est toujours un visiteur. Ils vont retenir ces fonds jusqu'à ce qu'ils sachent si le gérant, le propriétaire de la maison, acceptera de les laisser emménager ou non. Ça fait maintenant presque deux semaines qu'il attend une réponse [et le propriétaire a toujours l'argent]. »

L'entassement qui découle de l'incapacité des gens à payer des loyers élevés a une incidence sur la qualité de vie : « Nous sommes deux et nous vivons dans une grande pièce... si je veux lire un livre et qu'elle dort... je ne peux pas lire ou rien faire ; et si elle voulait faire quelque chose et que je dormais, elle ne pourrait rien faire... Ce qui est très important de nos jours, c'est l'argent et si nous n'avons pas l'argent nous acceptons des endroits qui ne sont pas très confortables, pas agréables. » Pour garder un logement, ils sont à court d'argent, ce qui affecte aussi d'autres aspects de la vie : « Nous ne sommes pas capables de faire quoi que ce soit nous-mêmes. Même pour mes médicaments, je dis toujours à ma fille quand elle me dit que j'ai parfois besoin d'un bon médicament, je dis que je n'ai pas les moyens, que je ne peux pas acheter ça. Pour la nourriture, nous tentons d'acheter la nourriture la moins chère pour économiser de l'argent pour le loyer ou pour l'électricité ou d'autres choses. »

À Edmonton, les immigrants utilisent peu les refuges d'urgence en place. Le plus souvent, les gens s'entassent

dans des logements avec d'autres qui leur offrent une certaine hospitalité, une pratique que l'on appelle communément le *couch surfing* ou le *squat de sofa*, mais qui est beaucoup moins conviviale que son nom le laisse entendre. Cette pratique s'avère dangereuse pour toutes les parties concernées. Un propriétaire qui s'aperçoit qu'il y a plus de résidents dans un logement que le nombre autorisé dans le bail peut réagir en expulsant tout le monde, plaçant ainsi encore plus de gens dans une fâcheuse position. Le personnel d'organismes d'aide à l'établissement trouve souvent des appartements ou des suites dans lesquels vivent huit ou dix personnes, parfois plus, n'étant pas toutes de la même famille. Plusieurs enfants peuvent dormir ensemble sur le plancher d'une salle commune. Les adultes qui ont des emplois dont les quarts de travail varient vont et viennent à toute heure. L'accès à des lieux sécuritaires où ranger la nourriture ainsi qu'à des installations pour faire la cuisine peut s'avérer très limité. Les enfants se retrouvent particulièrement dans des situations précaires. Les déménagements fréquents causés par ces situations d'hébergement instables signifient que les enfants, qui peuvent déjà avoir de la difficulté à apprendre l'anglais et, dans le cas des enfants réfugiés, accuser d'importants retards scolaires, doivent fréquenter deux ou trois écoles différentes chaque année, et parfois plus, et que les enseignants n'ont pas l'occasion de véritablement déterminer et combler leurs besoins en termes d'apprentissage.

Les gens qui ont désespérément besoin d'un logement peuvent aussi être vulnérables à d'autres formes de mauvais traitements. Les intervenants en établissement de l'Edmonton Mennonite Centre for Newcomers ont relevé des cas où les gens sembleront offrir « l'hospitalité » à ceux qui n'ont pas de logement, mais profitent d'eux, par exemple comme main-d'œuvre bon marché dans une entreprise. Lorsque l'autre solution consiste à vivre sur le trottoir avec ses enfants et ses sacs, c'est un moindre mal.

En plus des difficultés que doivent surmonter les immigrants pour s'offrir un logement abordable, convenable, sécuritaire et salubre dans une province où le logement est presque entièrement dicté par le marché et très coûteux vu leurs ressources limitées, les besoins en matière de logement sont particuliers pour les immigrants qui ont vécu comme des réfugiés et qui ont passé beaucoup de temps dans des situations qui ont mené à des traumatismes et à des maladies mentales. Les personnes avec de tels antécédents peuvent être moins familières avec la façon dont on vit dans les demeures nord américaines ; les logements peuvent donc être endommagés et les locataires expulsés. Ne connaissant pas la langue ou les lois concernant la résidence, ces personnes sont à la merci des propriétaires et peuvent se voir refuser le bail si elles n'ont pas les fonds pour un dépôt ni des recommandations d'autres propriétaires. Pour ces personnes, le logement est une source de peur et d'incertitude dans leur vie, plutôt qu'un abri.

En 2003, l'Edmonton Mennonite Centre for Newcomers a réalisé des recherches auprès des gens issus de ces milieux[6], qui ont mené à l'élaboration d'un modèle de logement subventionné qui a été mis en place en 2004 ; on y abrite aujourd'hui environ 100 personnes dans deux immeubles. Un objectif fondamental du modèle consistait à s'assurer que les gens pouvaient trouver paix, stabilité et intimité dans un chez-soi modeste, et ce, à un coût abordable afin que leurs ressources financières ne servent pas exclusivement à leur logement, leur maîtrise de soi et leur sécurité. Un autre objectif consistait à offrir aux gens un soutien complet, intégré, dynamique et souple, à l'aide de plans élaborés par la personne concernée ou sa famille, comportant des objectifs qu'elle aura déterminés, plutôt que des services officiels non pertinents offerts pendant les heures normales de bureau. L'idée était qu'un soutien aussi important, offert pendant un certain temps, permettrait davantage qu'un tout petit nombre de services étalés sur une longue période. Un troisième objectif visait la promotion d'un contexte de développement et d'appui communautaire, dans lequel les locataires pourraient échanger, s'entraider et exercer un certain contrôle sur les aspects liés à leur logement. Ce soutien social naturel et l'occasion de prendre part à la vie des autres ont donné des résultats très positifs. Une analyse effectuée en 2008 par Citoyenneté et Immigration Canada sur ces logements subventionnés offre suffisamment de preuves de la valeur de ce modèle[7].

Ce modèle simple a permis à de nombreuses personnes de mener à bien des réalisations remarquables. Des gens qui n'avaient pas bien réussi précédemment au Canada ont pu faire des études dans des universités et des instituts de technologies. La santé mentale et physique de bon nombre d'autres personnes s'est améliorée. D'autres ont bien réussi sur le plan économique et quelques-uns ont même acheté leur propre maison. Cependant, les bailleurs de fonds qui acceptent de soutenir une telle démarche demeurent difficiles à trouver et ce n'est que lentement que les gouvernements commencent à reconnaître à la rentabilité de ce service : près de 100 personnes reçoivent des services d'un effectif qui coûte moins de 500 000 $ par année, ce qui représente une aubaine par rapport au coût moyen pour les fonds publics, qui s'élève à environ 100 000 $ par année pour un sans-abri célibataire.

La politique publique au Canada doit reconnaître le pouvoir qu'a toujours eu le chez-soi dans l'histoire, en tant que fondement de la stabilité sociale et de la prospérité de la communauté. Reconnaître que la sécurité du logement est au cœur de l'établissement et de l'intégration réels serait déjà une étape importante. Si le Canada a joué un

rôle historique dans la Déclaration internationale des droits de la personne, selon laquelle le droit au logement de chaque personne est affirmé, Miloon Kothari, l'ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement a tout de même recommandé ce qui suit à la suite d'une visite au Canada à la fin de 2007 : « [Traduction] Afin de respecter les normes en matière de droits de la personne et pour assurer à sa population un accès à des logements convenables, le Canada doit fonder ses politiques et programmes sur le cadre des droits de la personne et reconnaître entièrement le droit à un logement convenable. Le Canada doit s'engager en faveur d'une stratégie nationale globale en matière de logement, assortie d'un financement stable et durable, et coordonner des mesures entre les provinces et les territoires. Le Canada doit à nouveau amorcer la construction à grande échelle de logements sociaux. Il doit aussi envisager l'offre de subventions, y compris des allocations de loyer ou un accès à d'autres moyens rentables permettant aux ménages à faible revenu de satisfaire leurs besoins en matière de logement. Afin de s'attaquer efficacement aux obstacles les plus cruciaux empêchant les gens de se prévaloir du droit à un logement convenable, le Canada a besoin d'une stratégie détaillée et bien financée de lutte contre la pauvreté qui respecte ses obligations en matière de droits de la personne. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les provinces et les territoires afin d'élaborer un cadre uniforme concernant la protection des locataires et la réglementation des loyers, lequel sera conforme aux normes établies dans les lois internationales des droits en matière de logement. Des fonds doivent viser en particulier les groupes spécialement vulnérables à la discrimination, y compris les femmes, les Autochtones, les aînés, les jeunes et les migrants. Il faudrait adopter à l'échelle nationale le concept du continuum du logement ainsi qu'un plan permettant de rendre accessibles diverses formes de logements, y compris des logements de transitions et des logements subventionnés. » Ignorer ces recommandations serait contribuer au développement d'une nation polarisée offrant aux nouveaux arrivants moins de possibilités d'accès à une qualité de vie acceptable qu'aux autres. Les coûts de ces efforts seront importants sur le plan de la stabilité sociale, encore plus que les mesures économiques.

Une étape simple consisterait à établir des allocations pour les réfugiés parrainés par le gouvernement, leur permettant de se payer un loyer qui se situe près du niveau moyen sur le marché dans les communautés où ils se sont établis. L'engagement à financer les services d'établissement, afin que ceux ci incluent les logements subventionnés, permettrait d'augmenter les chances de succès pour des milliers de personnes qui sont aux prises avec de plus grandes difficultés en ce qui concerne l'établissement. Une application plus rigoureuse des lois sur la non-discrimination permettrait de mettre au jour le trop grand nombre de cas de comportement raciste de la part de propriétaires que déclarent les immigrants aux organismes d'aide à l'établissement. Peu de recherches ont été effectuées sur les problèmes que vivent les immigrants en ce qui concerne le logement. Toutefois, depuis quelques années, c'est une priorité de Metropolis et, petit à petit, des renseignements utiles sont recueillis. Cet objectif de recherche doit être poursuivi activement, car même si des renseignements fiables sont accessibles, il n'en demeure pas moins qu'au cours de la dernière décennie, il s'est avéré difficile de modifier la politique publique et d'obtenir les engagements financiers nécessaires pour aborder l'insécurité du logement au Canada.

Les défenseurs de la sécurité du logement soutiennent que le Canada n'a aucune raison de ne pas assurer à tous l'accès à un logement, à condition qu'il ait la volonté de le faire. Si cet accès n'est pas assuré, les nouveaux arrivants qui sont enthousiastes à l'idée de démarrer une nouvelle vie s'en trouveront particulièrement affectés et les répercussions se feront sentir à long terme.

NOTES

[1] Tous les rapports de recensement des sans-abri sont accessibles sur le site Web de Homeward Trust (www.homewardtrust.ca).

[2] Les conservateurs de parc rapportent que le nombre de campements qu'ils retirent des parcs a décuplé par rapport à 2000.

[3] En 2008, alors qu'un nouveau comité travaillait à l'élaboration d'un plan de dix ans de lutte contre le sans abrisme, Jim Taylor, membre du conseil municipal d'Edmonton à l'époque et coprésident d'un groupe d'étude mixte de la ville d'Edmonton et de la province de l'Alberta qui a produit un rapport en 1999, a souligné qu'un examen du rapport datant de dix ans permettrait de constater que toutes les mesures nécessaires

avaient été décrites alors, mais que peu de mesures ont été prises depuis. En octobre 2007, le premier ministre Ed Stelmach a promis un plan provincial albertain de 10 ans pour lutter contre le sans-abrisme, malgré le fait que le gouvernement avait refusé presque toute recommandation d'importance au sujet d'un groupe d'étude complet sur le logement abordable seulement quelques mois auparavant. En décembre 2008, le plan promis n'avait toujours pas été présenté.

[4] On considère qu'il ne faut pas consacrer plus de 30% des revenus au loyer pour ne pas miner la capacité de satisfaire aux autres besoins de subsistance.

[5] Le rapport complet est accessible sur le site Web de l'Edmonton Mennonite Centre for Newcomers (www.emcn.ab.ca).

[6] Le rapport de Sunita Chera est accessible sur le site Web de l'EMCN (www.emcn.ab.ca).

[7] Le rapport d'Ann Goldblatt est accessible sur le site Web de l'EMCN (www.emcn.ab.ca).

Thèmes canadiens

Questions concernant les travailleurs étrangers temporaires

La présente édition de Thèmes canadiens/ Canadian Issues porte sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) au Canada. Les auteurs traitent de recherches et de statistiques liées aux TET dans l'ensemble du Canada, afin de fournir un profil analytique de ce groupe d'immigrants. En outre, ils étudient les mécanismes d'intervention fédéraux et provinciaux en place, qui visent à promouvoir et à régulariser la migration temporaire vers le Canada. Enfin, ils analysent les questions qui touchent la société, l'économie, la santé, la sécurité ainsi que les questions d'ordre juridique liés aux programmes des TET au Canada, et fournissent des orientations futures pour la recherche et l'élaboration de politiques.

